

DECRET N° 86-345 du 26 Août 1986

portant nomination du Camarade Médecin
Lieutenant Colonel Félicien FELIHO en
qualité de Conseiller Technique du Prési-
dent de la République, Ministre de la
Défense et des Forces Armées Populaires

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL, -----

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les lois constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU l'ordonnance N° 77-14 du 25 mars 1977 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin,
- VU la loi N° 81-14 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin,
- SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin en date du 19 Août 1986,
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National en sa séance du 20 Août 1986,

DECRETE :

Article 1er.- Le Camarade Médecin Lieutenant-Colonel Félicien FELIHO est nommé Conseiller Technique du Président de la République, Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires.

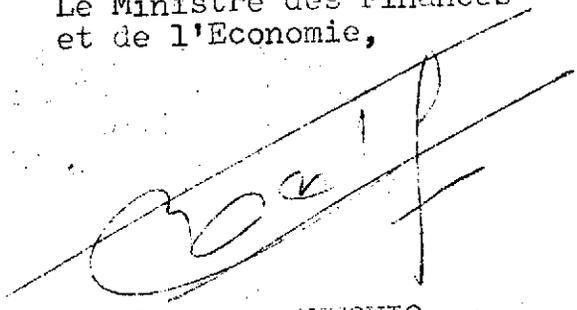
Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prendra effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 26 Août 1986

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,


Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Hospice ANTONIO

Ampliatiions : PR 6 SA/CC 4 SGCEN 4 CPC 4 PPC 2 MDFAP 12 MFE 4 DCMLL/
PR 4 SPD 2 IGE 4 EMGFAP-EMFDN-EMFSP 4X3 =12 DSI/FAP 4 DAFA/MIFAP 4
INTERESSE 1. JORPB 1.-